



## Dans l'action le 16 novembre, par des manifestations et des grèves

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

**L**es décrets relatifs aux ordonnances commencent à être connus. Concernant la fusion des IRP – que non seulement nous ne demandions pas mais que nous condamnons –, elle se traduit par une diminution du nombre de délégués, un volume horaire de délégation globalement maintenu et la suppression du CHSCT, ce qui est plus que problématique, le CHSCT étant la structure la plus crainte de nombre d'employeurs.

Dans toutes les entreprises où nous sommes présents, il va falloir négocier sur le droit syndical et militer pour obtenir plus de délégués que ne le prévoit le décret, ainsi que la présence de représentants syndicaux de proximité.

Rappelons également la mise en œuvre de la mutualisation des heures et la possibilité de négocier plus de douze ans ou trois mandats pour la durée de ceux-ci.

Autant nous avons pu obtenir certaines choses (dont le maintien de la branche) et pu en bloqué d'autres, autant de nombreuses dispositions de ces ordonnances – comme nous l'avons toujours dit – sont inacceptables. Raison pour laquelle, sur mandat de notre Comité confédéral national, nous serons dans l'action le 16 novembre, par des manifestations et des grèves.

Pour ma part, je défilerais avec nos camarades des Bouches-du-Rhône à Marseille. ■

**JEAN-CLAUDE MAILLY,**  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
@jcmailly sur Twitter